



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

Termes de référence pour le choix d'un consultant national chargé de l'élaboration d'une étude de faisabilité du centre de recherche, d'information de l'instance nationale de la lutte contre la corruption

Lieu :	Tunis, TUNISIE
Dernier délai de soumission :	
Catégorie additionnelle	Gouvernance Démocratique
Type de Contrat :	Individuel Contract
Langues requises :	Français et Arabe
Date de début : (Date à partir de laquelle les candidats sélectionnés devront commencer)	Mai 2017
Durée du Contrat Initial :	15 jours de travail pour une période contractuelle de 2 mois

1. CONTEXTE

La gouvernance démocratique, la promotion de l'intégrité dans la fonction publique et la lutte contre la corruption, sont des principes transversaux qui ont un impact direct sur l'efficacité de toute politique nationale et son exécution au niveau local. Des défaillances dans leur ancrage dans la culture institutionnelle publique causeraient une aggravation de la situation de pauvreté, de l'iniquité et de l'exclusion sociale, en risquant même de menacer la stabilité de la démocratie.

Durant les cinq dernières années et dans le contexte d'instabilité que connaît la Tunisie, la lutte contre la corruption est apparue comme une des priorités des partis politiques, du gouvernement et des forces vives de la société. Grâce à un effort accru de la société civile tunisienne, une prise de conscience générale s'est manifestée quant à l'impact de la corruption sur la croissance économique, le développement durable voire même la sécurité humaine.

L'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) a été créée par le décret-loi 2011-120 du 14 novembre 2011. Elle s'est substituée à la Commission d'Investigation sur les Affaires de Corruption et de Malversation, qui a élaboré un rapport sur l'ensemble de sa mission (novembre 2011). L'Instance est chargée notamment des missions suivantes (Cf. Art 13 du décret-loi) : (1) Elle propose des politiques de lutte contre la corruption, (2) émet des directives générales sur la prévention de la corruption et prévoit les moyens adéquats de sa détection, (3) en collaboration avec les parties concernées, édicte les principes d'orientation générale, donne son avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre la corruption, (4) réunit des données, les informations et les statistiques relatives à la corruption, facilite le contact entre acteurs, et diffuse une culture anti-corruption ; (5) Procède ou apporte de l'assistance à des recherches et des études se rapportant à la lutte contre la corruption. L'Instance ne se substitue à aucun autre corps de contrôle existant car elle reçoit les requêtes et informations sur les cas de corruption et enquête à leur propos, elle doit les transmettre à la justice ;

En réponse à la demande croissante en matière d'assistance technique pour la lutte contre la corruption en Tunisie, le PNUD a élaboré, en partenariat avec L'Agence de Coopération Internationale de la Corée (KOICA), un large programme de renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie. Ce programme constitue un instrument national fort afin de renforcer les « Ilots d'intégrité » autour desquels une action collective contre la corruption sera également promue.

Le projet « Renforcement de la Gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie » constitue l'une des deux facettes de ce large programme qui permettra de capitaliser sur les efforts et les avancées concrètes déjà réalisées par des programmes, y compris ceux du PNUD, à travers des secteurs pilotes mais également dans des territoires pilotes.

Le PNUD a permis à travers ces programmes de renforcer l'efficacité, la participation et la performance d'institutions dans les secteurs (Police / Municipalités) ou à l'échelle centrale (Parlement / Cour des Comptes / INLUCC et autres instances indépendantes).

Ces secteurs et territoires requièrent une assistance spécialisée en matière de renforcement de l'intégrité et de la redevabilité publique. Par conséquent, le projet vise à produire des « modèles

» et des « locomotives » qui pourront représenter des victoires rapides à transférer aux décideurs publics et dont le potentiel de duplication serait à maximiser au niveau national.

Le premier produit du projet a pour objectif de renforcer les capacités, l'efficacité et le rôle de coordination de l'INLUCC et ce pour lui permettre d'exercer efficacement ses compétences dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la Corruption.

La recherche de cet objectif passe, entre autres, par la mise en place d'un Centre de Recherches de l'INLUCC. Ce centre devra permettre de collecter, de discuter et d'analyser les travaux de recherche réalisés en la matière ; un travail de diagnostic pour appréhender l'impact différencié du phénomène de la corruption au niveau local en fonction du genre et sur les groupes marginalisés ; collecter des informations et des statistiques pour un système d'informations et des bases de données se rapportant à la corruption ; élaborer des études spécifiques et appropriées selon les besoins de la problématique, mettre en œuvre une politique de communication et de mise à disposition des informations, des publications et organisations de débats et de rencontres scientifiques et professionnelles. Pour s'assurer de la conduite effective de cette activité, il convient d'effectuer au préalable une étude de faisabilité.

Ainsi, le PNUD cherche à recruter un consultant national en vue de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un centre de recherches de l'INLUCC.

2. OBJECTIFS, RESPONSABILITES ET DESCRIPTION DU TRAVAIL

L'objectif est de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un centre de recherches de l'INLUCC. Les objectifs¹ du centre en matière de recherche sont de trois ordres :

- Assurer une recherche scientifique de qualité internationale et susceptible de contribuer de manière significative au développement et à la dissémination des connaissances.
- Contribuer au développement économique et social, à travers différentes activités de recherche-développement, de transfert de connaissances, de veille stratégique, et de service à la collectivité. Les activités liées à la recherche couvrent dès lors un large spectre : recherche fondamentale, analyse statistique, recherche de base, recherche-développement, études socio-économiques, valorisation des résultats, support au développement local et régional.
- Contribuer à diffuser la culture de bonne gouvernance et des bonnes pratiques (transparence, intégrité et responsabilité)

¹Ces objectifs sont donnés à titre indicatif et devront être confirmés, affinés, complétés par l'étude de faisabilité.

3-Résultats, livrables attendus, Méthodologie :

L'étude objet des termes de référence présents consiste en une étude de faisabilité visant à identifier et à comprendre, à partir d'une analyse précise et exhaustive des besoins de l'INLUCC et ceux des utilisateurs / clients de cette institution, à proposer une méthodologie pour la création d'un centre de recherches et à formuler un plan d'action et des recommandations pour opérationnaliser le centre.

L'étude doit aboutir à la production de recommandations et d'actions concrètes pour la mise en place d'un centre de recherches de l'INLUCC. Les conclusions de l'étude auront aussi pour finalité de renseigner les utilisateurs directs du centre, ainsi que les institutions gouvernementales et non-gouvernementales intéressées, sur le potentiel des services offerts, afin qu'ils soient bien informés avant de mener ou soutenir le projet.

Pour mener à bien la mission demandée conformément à la présente consultation, cette étude devra être élaborée sur la base de revues de littératures pertinentes, d'une documentation riche et actuelle, ainsi que d'un travail de terrain ciblant directement les intervenant-e-s et/ou parties prenantes en la matière.

Le(a)consultant(e) effectuera de façon spécifique sa mission tout en respectant les normes de qualité et de délais dans la remise des analyses et des rapports de suivi. Il (elle) assurera les fonctions suivantes et sera responsable de l'atteinte les livrables suivants :

un "état des lieux" ou diagnostic de l'existant ;

- une étude de l'investissement nécessaire ;
- une étude juridique et institutionnelle ;
- une étude de faisabilité financière ;
- une étude des risques du projet.
- Une étude de la durabilité du projet

- Élaborer un plan d'opérationnalisation du centre de recherches définissant les conditions de mise en œuvre opérationnelle, budgétaire et organisationnelle ainsi que les ressources humaines nécessaire pour le fonctionnement du centre

- Organiser et animer un atelier de restitution et de validation de l'étude.

4-PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA MISSION :

L'expert(e) est appelé à présenter dans son offre **un planning prévisionnel de la mission** ne dépassant pas **15 jours de travail sur une période de 2 mois.**

Le déroulement de la mission devrait poursuivre le chronogramme suivant :

Produits attendus	Durée de réalisation	Date limite	Validation
Plan de travail et approche méthodologique	2 jours	Date de démarrage+2 jours	2 jours par la CTP et le comité de suivi
Une version préliminaire de L'étude de faisabilité permettant de définir le mandat du centre, son mode de fonctionnement, ses objectifs, les ressources nécessaires pour son fonctionnement, son offre de services, un plan opérationnel de mise en place	10 jours	Date de démarrage +10 jours	10jours par la CTP et le comité de suivi
Remise des versions définitives de l'étude de faisabilité	3jours	Date de démarrage +3 jours	3jours par la CTP et le comité de suivi

5- QUALIFICATIONS REQUISES

L'expert devrait disposer des qualifications suivantes :

- Master ou équivalent en management ou science de gestion ou équivalent
- Au moins 5 ans d'Expérience en planification, diagnostic organisationnel dans le secteur public
- Références en matière de mise en place d'une structure dans le secteur public

6- Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- Compatibilité / acceptabilité et
- Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.
 - Poids des critères techniques : 70%

- Poids des critères financiers : 30%

La notation technique sera accordée selon les critères suivants :

Seuls les dossiers ayant obtenu **un minimum de 70 points** seraient considérés pour l'évaluation financière

Chaque expert senior est noté selon la grille ci-après :

Critères	Points Max
Diplôme Master ou équivalent en management ou science de gestion : - Master ou équivalent 5 points - Doctorat..... 10 points	10
Expérience en matière de management ou de science de gestion ou équivalent : - Entre 5 ans et 7ans20 points - Plus que 7 ans 30 points	30
Références en matière de mise en place d'une structure dans le secteur public Entre 1 et 2 expériences 10 points Entre 2et 3 expériences20 points Plus que 3 expériences30 points	30
Méthodologie et plan de travail : - Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche (10 points) ; (10 points) ; - La méthodologie proposée tient elle compte du contexte de l'INLUCC (10 points) - Le chronogramme proposé répond-il aux attentes de la mission (10)	30

7-MODALITÉ DE PAYEMENT

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paielement	Montant	Livrable
1 ^{ème} versement	50 %	- Une version préliminaire de l'étude de faisabilité permettant de définir le mandat du centre, son mode de fonctionnement, ses objectifs, les ressources nécessaires pour son fonctionnement, son offre de services, un plan opérationnel de mise en place fixant les conditions de mise en œuvre opérationnelle, budgétaire et organisationnelle ainsi que les ressources humaines nécessaires pour le fonctionnement du centre
2 ^{ème} versement	50%	- Remise des versions définitives de l'étude de faisabilité

8-SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur dossier de candidature en indiquant la référence du poste :

«NE PAS OUVRIR – CONSULTANT (E) NATIONAL (e) – Termes de référence pour le choix d'un consultant national chargé de l'élaboration d'une étude de faisabilité du centre de recherche, d'information de l'instance nationale de la lutte contre la corruption

/ PROJET 00086230 APPUI A L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME NATIONAL D'INTÉGRITÉ EN TUNISIE »

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le lundi 1^{er} mai 2017 à 17H au Bureau du PNUD à l'adresse suivante :

**A L'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie
41 bis, impasse Louis Braille – Avenue Louis Braille – Cité El Khadhra – 1003 Tunis, Tunisie
Tel : (216) 71 904 011 Fax : (216) 71 90 668**

Les offres peuvent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante procurement.sap-tunisia@undp.org. Les offres soumises par courrier électronique ne peuvent dépasser 2MB, doivent être exemptes de virus, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.sap-tunisia@undp.org) au plus tard le 21 avril 2017.